



Lettre d'information de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire

Lettre N°81 – avril 2024
N°ISSN : 1768-6121

Sensibilis'haie



28 communes des Pays de la Loire se sont engagées dans la plantation de haies champêtres.

Sensibilis'haie est un programme national de plantation et de sensibilisation du public à la préservation des haies. Porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et financé par l'écocontribution, 600 chantiers éco-citoyens de plantation de haies ont ainsi été organisés cet hiver.

Cette démarche nationale a permis d'offrir gratuitement à 28 communes de notre région des kits de plantation et un ensemble de documents pédagogiques. Les plants fournis dans les kits ont permis de recréer des linéaires de 50 à 100 mètres de haies champêtres sur ces communes. Les trois quarts des plants fournis sont certifiés « Végétal Local » garantissant ainsi la plantation de plants résistants et mieux adaptés aux changements climatiques et aux maladies.

440 enfants issus des clubs nature, écoles, conseils municipaux jeunes et près de **200 adultes** membres des associations de sauvegarde des chemins ruraux, des sociétés de chasse, ou citoyens amoureux de la nature ont pu participer à ces plantations. La Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire et les Fédérations Départementales des Chasseurs ont collaboré à la mise en œuvre de cette initiative et à l'organisation des chantiers.

Nous lançons d'ores et déjà l'appel à candidature pour les communes qui souhaiteraient s'inscrire pour l'hiver 2024-2025 et ainsi bénéficier de ces kits de plantation.



Contactez-nous

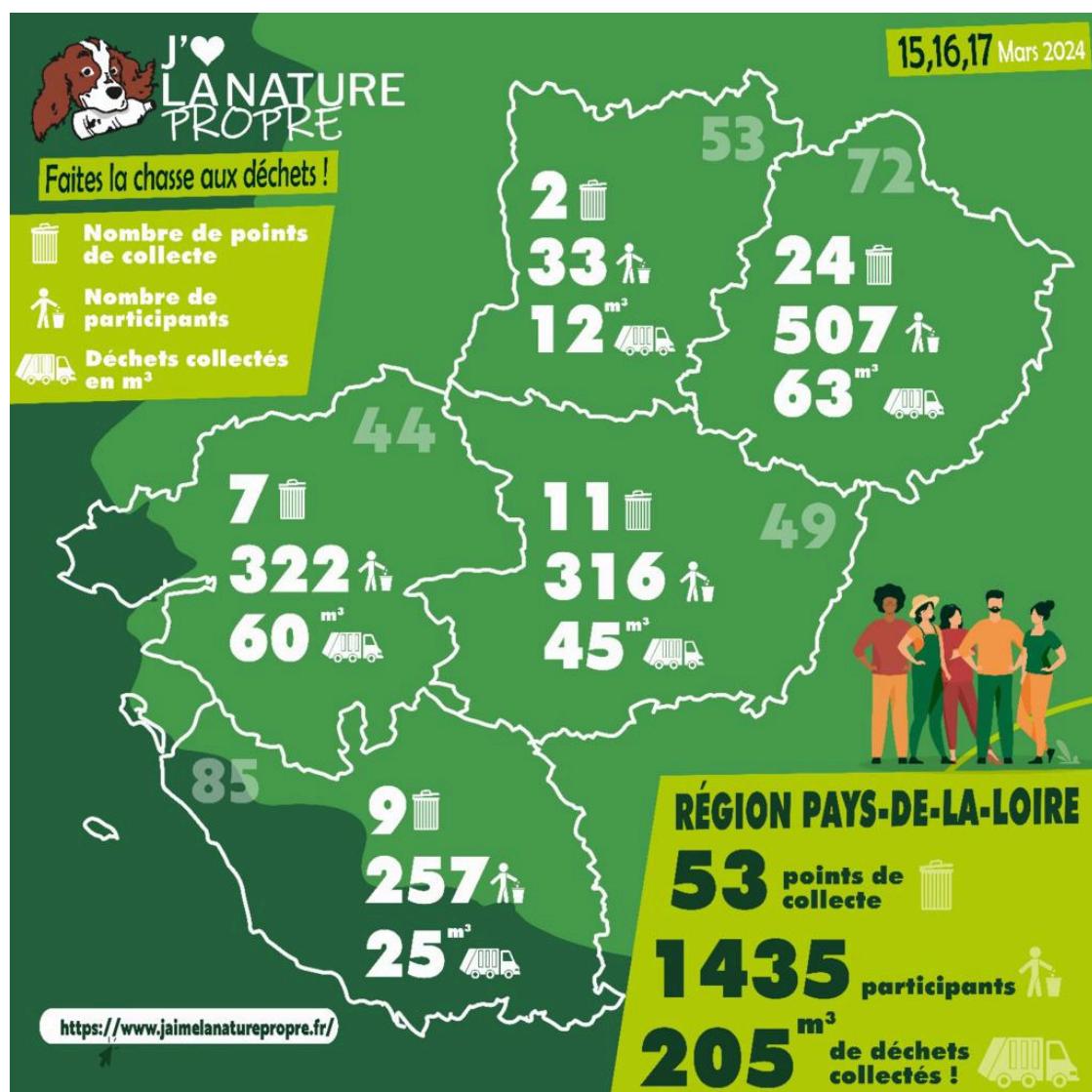


Opération « J'aime la Nature Propre » Franc succès pour l'édition 2024 en Pays de la Loire

Avec plus de **200 m³** ramassés lors du week-end du 16-17 mars 2024, l'opération "J'aime la Nature Propre organisée", organisée sur **53 points de collecte** dans la région, est une réussite.

A l'initiative des Fédérations des Chasseurs, cet évènement a pu rassembler **1435 citoyens** désireux d'agir pour la biodiversité et de s'engager dans la protection de l'environnement en collectant les déchets sur différents territoires. Une action qui s'inscrit également dans le programme régional Pays de la Loire

Grandeur Nature qui chaque année coordonne les manifestations qui sensibilisent les ligériens aux enjeux de la biodiversité près de chez eux.



Le réseau ARBRE se régionalise !

Le réseau ARBRE pour **Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Richesses de l'Environnement**, né en 2011 dans le Maine-et-Loire d'un partenariat entre la Chambre d'Agriculture, la Fédération Départementale des Chasseurs, l'ESA (Ecole Supérieure des Agricultures) et le CPIE Loire Anjou (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) va être étendu à toute la Région Pays de la Loire.



Cette extension du réseau ARBRE s'organise dans le cadre d'un partenariat entre la Chambre d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs.

En douze ans, le réseau ARBRE a rassemblé 208 exploitations qui bénéficient d'un appui technique en contrepartie de leur engagement à respecter une charte de bonnes pratiques (limite de taille des parcelles à 8 ha maximum, maintien des milieux semi-naturels dans les agro-écosystèmes...). L'objectif maintenant est de recruter tous les ans 3 à 4 exploitations par département afin de constituer un véritable réseau d'agriculteurs adeptes de bonnes pratiques.

[En savoir plus sur le réseau](#)



La Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire membre du collectif HeMa



Le collectif HeMa (contraction de Haies et Mares) a pour but de préserver et valoriser les arbres et les mares sur le territoire du bassin versant Grand Lieu Estuaire (Loire-Atlantique – Vendée). Pour cela, le collectif réunit différentes structures, dont la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire, dans l'optique d'accompagner technique et financièrement tous publics (agriculteur, particulier, collectivité, association, ...) dans leurs projets, au regard des enjeux du territoire (eau, biodiversité, paysage).

[En savoir plus](#)

La FRC PDL a conclu son premier contrat d'Obligation Réelle Environnementale en Mayenne



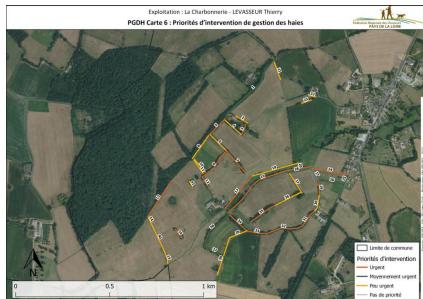
En 2023, d'importants travaux de restauration ont été entrepris sur un étang de 6 hectares situé au lieu-dit « Yvelande » à Parné-sur-Roc (53260). En effet, un phénomène d'atterrissement et d'envahissement des berges de l'étang entraînait la fermeture progressive du milieu, empêchant l'expression d'une flore diversifiée et le passage de la faune. Ce contrat ORE a été conclu entre les propriétaires de l'étang et la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire pour une durée renouvelable de 15 ans. L'objectif est de pérenniser la gestion du site en faveur de la biodiversité et des milieux naturels de façon coopérative entre les deux parties qui ont consenti des obligations réciproques (suivis naturalistes, surveillance, reprise des ligneux, ...). Le site est en effet doté d'un fort potentiel écologique de part la présence de deux espèces à statut particulier : la grande douve, plante protégée au niveau national, et l'Aeschne printanière, une libellule classée en "quasi-menacée" sur la liste rouge régionale des Odonates des Pays de la Loire.

La FRC PDL fait un premier pas, qui en appelle d'autres, vers ce dispositif foncier de protection de l'environnement permettant à tout propriétaire d'un bien immobilier de mettre en place une protection environnementale attachée à ce bien.

Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) :

La FRC vous accompagne dans l'élaboration de PGDH, un outil national pour diagnostiquer les haies des exploitations agricoles.

S'il est avéré que la haie rend de nombreux services écosystémiques, elle ne peut les réaliser efficacement que si sa gestion est réalisée correctement et durablement. Ainsi pour le gestionnaire de haies, il est nécessaire de connaître son patrimoine bocager et d'apprendre à le gérer durablement et le valoriser au mieux.



Réalisé selon un cadre national unique par des opérateurs agréés, le PGDH aide l'exploitant agricole à mettre en place une planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies de son exploitation selon ses objectifs (valorisation du bois ou services recherchés). Établit pour une durée de 15 ans, ce plan de gestion définit ainsi les itinéraires techniques à mettre en œuvre sur chaque haie de l'exploitation selon sa typologie. Le PGDH est également un prélude à la labellisation « Label Haie » ou « Label bas carbone ».

Les chargés de mission de la Fédération Régionale des Chasseurs sont agréés pour vous accompagner dans cette démarche.



Fédération Nationale des Chasseurs



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)